

Procès-Verbal

Du Conseil d'Administration de l'UVPO

Du jeudi 10 octobre 2024 à 10h

Narbonne-Plage

MEMBRES ADHERENTS PRESENTS

PALLARES Serge	Président	Directeur retraité
BERNADI Marc	Secrétaire général	Directeur retraité
FREY Sébastien		AGDE
MATTIA Marie-Hélène		
MASELLA David		
BOURRIQUEL Laurent		Directeur retraité
WEISS Pierre		
DROGREZ Julie		AIGUES-MORTES/GRAU DU ROI
PICOT Valérie		ARGELES-SUR-MER
JEANJEAN Paul-Henri		
REIG Jérôme		BANYULS SUR MER
RAVIER Christophe		BOUZIGUES
TUDESQ Fabien		
LODA Stéphane	Vice-Président	CANET EN ROUSSILLON
TIBAC Max		
LOCTIN Valérie		
MILHAU Muriel	Vice-Présidente	CAPESTANG POILHES
NICE Mathieu		
FERNANDEZ Victor		
VIDAL Stéphane		CARCASSONNE
CHABERT Sabine		CASTELNAUDARY
DE HARO Elise		CERBERE
DE HARO Martial		
FERRERES Antoine		COLLIOURE
BOUSQUET Jean-François		COLOMBIERS
MOLTO Jean-Louis		FRONTIGNAN
DELALAU BIE Jacques		
RABAUD Gilles		
ESPUCHE Christiane		GALLICIAN
COLENSON Carole		
BACO Joan		GRUISSAN
NICLOT Marie-Claude		
REY Bernard		LA GRANDE MOTTE
PLA Raphaël		LE BARCARES
BALZAMO Dominique		MAUGUIO-CARNON
VITASSE Florence		NARBONNE-PLAGE
LEBESSOU Claude		
ETERO Mariline		
BARRAIS Anthony		

JOUANAUD Carine
FRATH Stéphane

ROZELET Michel
PAGEL-GRECHI Cyril
PASTOR Virginie

LITTON Michel
PARAME Willy

BAZILE Vincent
HOLT Valérie

PUECH Stéphane

LAMOUREUX Amandine

ANDRIEU Jacques
BALLESTER Daniel
MULLER Jean
ESCROUZAILLES Stéphan

SAUCEROTTE Bernard

JULIEN Anne-Sophie
CHABROL Anne
RIBO Clara
SOUCAS Elisa

Secrétaire Adjoint

LEUCATE

PALAVAS-LES-FLOTS

PEROLS

PORT-CAMARGUE

PORT LA NOUVELLE

PORT- VENDRES

BEZIERS, VALRAS ET SERIGNAN

VIAS

UVPO

PORTS DONT LES MEMBRES SONT EXCUSES

BEUCAIRE
CASTELSARRASIN
FLEURY LES CABANES
LATTES
MARSEILLAN
MEZE
RAMONVILLE
SETE LES QUILLES
SETE SUD DE France
TOULOUSE ST SAUVEUR
CCI OCCITANIE

MEMBRES ABSENTS AYANT DELEGUE UN POUVOIR

PARRA Antoine
SOLE Jean-Michel
RAJA Cédric
GRAU Christian
CARALP Alain
ROSSIGNOL Stéphan
VIOLA Elisabeth
MADAULE Louis
VALADIER Eddy
FIGUERES Nicolas
PISSARRO Elisabeth
GUIBBERT Jean-François

ARGELES
BANYULS
BOUZIGUES
CERBERE
COLOMBIERS
LA GRANDE MOTTE
LES ESTERES
PORT LA NOUVELLE
SAINT-GILLES
STE MARIE LA MER
BEZIERS, VALRAS ET SERIGNAN
VENDRES CHICHOULET

INVITES PRESENTS

RECIO Rémi
TCHAKERIAN Marie
PIERRE Marion
NETTER Sarah
MAIRE Nicolas
FAVIER-BARON Annie
LE BECHEC Erwan
MITSIALIS Jean
RUIZ Joël
BARDIN Isabelle
PALMIERI Sabrina

SOUS-PREFECTURE NARBONNE
REGION OCCITANIE

PREFECTURE DE REGION
DDTM 66
CPIE BASSIN DE THAU

FNPP
L'INDEPENDANT
POLE MER MEDITERRANEE
SALON DU LITTORAL

CABILLE Julie
CARDOSO Diogo
MUNIER ESPESE Isabelle
BERNABE Noëlle
CASSAN Harmonie
FONBONNE Sébastien
LENGLET Mickaël
MOURRUT Marine
GILLI Yannick
CALAIS Gabriel
FERRER Pierre
PINEL Thierry
LHUAIRE Fabien
BOULENC Benjamin

ALIZEE SOFT
BPS/CREDIT MARITIME
CER LOPEZ
CITEOS PERPIGNAN
ECOCEAN
GCEI
MARINE ASSISTANCE
MSE GROUP
OCELIAN
R3S
URBAN CANOPEE
3D CONCRETE

ORDRE DU JOUR

- 1/ Validation du PV du CA du 8 février 2024
- 2/ Désignation de nouveaux membres du Bureau de l'UVPO
- 3/ Retour sur la saison « Plaisance » 2024 et point sur l'enquête Escales
- 4/ Point sur les commissions UVPO
- 5/ Panorama du déploiement des certifications Ports Propres et Ports Propres Actifs en Biodiversité en Occitanie
- 6/ Point FFPP et commission sociale
- 7/ Calendrier du 4e trimestre 2024
- 8/ Informations et questions diverses :
 - Désignation de référents « Navigation »

1- VALIDATION DU PROCES-VERBAL DU CA DU 08/02/2024 (Par Serge PALLARES, Président)

Le dernier Conseil d'Administration s'est tenu le 8 février 2024 à Sète. Le PV a été envoyé au préalable aux adhérents avec la convocation au CA de ce jour. Le quorum étant atteint, le Président propose l'approbation du procès-verbal.

ADOPTE A L'UNANIMITE

2- DESIGNATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU BUREAU DE L'UVPO (Par Serge PALLARES, Président)

✿ PROPOSITION DE REMPLACEMENT D'UN VICE-PRESIDENT

Gilles D'ETTORE, est Vice-Président de l'UVPO en tant que Maire d'Agde ; mais le fait qu'il ne poursuive pas son mandat de Maire rend caduque sa vice-présidence de l'association. Sébastien FREY a récemment été élu Maire d'Agde : il lui est donc proposé le poste de Vice-Président de l'UVPO.

✿ PROPOSITION DE MODIFICATIONS AUX POSTES DE TRESORIER ET TRESORIER ADJOINT

Carine JOUANAUD, directrice du port de Leucate, jusqu'alors Trésorière-adjointe, pourrait devenir Trésorière.

En effet, Gaby RUIZ, élu de la Ville d'Agde, qui est actuellement Trésorier, céderait sa place pour des raisons d'indisponibilité.

Il est proposé à Marie-Hélène MATTIA, élue à la Ville d'Agde, d'occuper le poste de Trésorière-adjointe.

ADOPTE A L'UNANIMITE

3- RETOUR SUR LA SAISON « PLAISANCE » 2024 ET POINT SUR L'ENQUETE ESCALES

(Par Anne-Sophie JULIEN, Déléguée Générale)

🌀 RETOUR DES PORTS SUR LEUR BILAN DE SAISON

Cerbère :

CA unités -10% pour les gros bateaux.

Le port est à la recherche d'une grue, et a pour projet la végétalisation du port et l'installation de biohuts.

Banyuls-sur-Mer :

Saison -10% et unités constantes

Port-Vendres :

Baisse de l'activité en juillet, hausse en août avec plus de passage (pour les petites unités).

Hausse du nombre de contrats sur la saison.

Problème avec plaisanciers qui utilisent les vannes quand elles sont fermées.

Collioure :

Pas d'informations disponibles.

Argelès-sur-Mer :

Saison mitigée : baisse des escales en juillet. La zone technique a été amputée de 50% de sa capacité d'accueil à cause des travaux de la maison de la mer et de problèmes d'eau.

Baisse de la vente de carburants.

-125 000€ de CA à ce jour.

Canet-en-Roussillon :

Baisse des escales d'environ 7%. Hausse des nuitées avec en moyenne 1,5 nuits.

Hausse de 7% de la vente de carburants (activité de jet ski en croissance).

Très bon mois d'août.

35 entreprises sur le quai technique : accélération et développement du quai avec 90% de manutentions.

Kiosque pêcheurs.

Appli mobile port de Canet.

Barcarès :

-37% d'escales sur les moins de 7 jours (pas port d'escale).

Baisse du chiffre d'affaires : -19%.

Baisse de la vente de carburant (perte car fermeture d'un mois et demi).

Professionnels : de fortes infractions, et problèmes de gestion du plan d'eau.

Port Leucate :

-30% d'escales (dont -51% en juillet).

+26% d'escales de moins de 6 jours (les plaisanciers viennent de moins loin).

-10% de vente de carburants au mois de juillet.

+40% d'activité sur l'aire de carénage.

Port-la-Nouvelle :

-21% d'escales courtes. Stabilité des escales longues. Baisse de 9% de la vente de carburant.
En pleine certification Ports Propres (problématique de la pompe eaux grises/eaux noires par rapport à la subvention CEREMA...).

Gruissan :

Moins d'escales pendant l'été mais hausse en août. Séjours plus longs.
Baisse du nombre de manutentions (liée aux restrictions d'eau).
Mise en place de stockage de l'eau et mise à disposition gratuite pour les plaisanciers.
Baisse de la vente de carburant (tendance à mettre de l'essence uniquement pour la sortie plutôt que faire le plein du bateau).
Maintien de l'ajustement du prix.

Valras – Béziers – Sérignan :

Entre -30%/40% d'escales.
Hausse du nombre de contrats sur la saison.

Agde :

Très peu de monde de passage : -12% d'escales.
+34% de nuitées donc augmentation de la durée de séjour.
Moins de plaisanciers présents sur les bateaux.
Moins d'intervention sur le plan d'eau
Installation d'un radar pédagogique. Hausse de la location Airbnb.
Légère baisse pour le grutage.

Bouzigues :

Pas d'infos pour cette année.

Frontignan :

Baisse des escales, baisse des nuitées (-20%).
La zone technique fonctionne très bien grâce aux contrats, mais pas d'escales.
Escale à Sète (très gros bateau venu).

Palavas-les-Flots :

-20% de vente de carburant (plaisanciers/pros).
Baisse du chiffre d'affaires des commerçants.

Pérols :

Beaucoup de locations de bateaux.
L'installation des bornes et de la vidéo-surveillance est terminée.

Carnon :

Baisse des escales (Carnon n'est pas un port d'escale). Augmentation de la plaisance.
Mobilité vélo mise en place, et gratuité du petit train.

La-Grande-Motte :

Baisse du nombre d'escales, mais hausse des nuitées. Hausse de la vente de carburant, ainsi que du nombre des manutentions, avec une forte demande.
Saison correcte.

Grau-du-Roi :

Augmentation du nombre de nuitées (+11% à fin septembre) mais -3% du nombre de bateaux.
Saison en demi-teinte.

Port Camargue :

Année en demi-teinte : la saison a débuté mi-juillet/août. Baisse du nombre d'escales.
La manutention était en baisse en avant saison.
Une vigilance est apportée sur l'état des bateaux (déconstruction et financement)

Castelnaudary :

Une base de location a annoncé sa fermeture.
Baisse de 30% (chiffre d'affaires en baisse, activité en baisse).
Une discussion est à entreprendre avec les COT des maisons du canal.

Carcassonne :

-10% d'escales (2194 escales).

Capestang :

Baisse de 8% comparé à 2023 : -25% de passage.

Colombiers :

La réfection du quai et l'installation des bornes sont terminées.
Une baisse d'activité de 19% est notée (en raison de la météo ?).
Année en demi-teinte.

Gallician :

Baisse du nombre de nuits et de bateaux. Mais stabilité du nombre de nuitées : il y avait donc plus d'occupants sur les bateaux.

Toulouse Saint-Sauveur :

212 bateaux de passage ont été accueillis au Port Saint Sauveur (223 bateaux sur l'année 2023).
Il est prévu d'accueillir 37 bateaux en hivernage.
Au niveau de la typologie de la clientèle, la clientèle privée est très importante et fortement majoritaire. Le port a accueilli 15 bateaux de location soit 7% des bateaux de passage (répartition à peu près égale à celle de l'année dernière).

La clientèle française est toujours majoritaire et en hausse cette année (48 % contre 40% en 2023).
Le trafic des bateaux a été concentré sur les mois d'août et septembre (accueil moyen de 49 bateaux par mois). Une baisse de fréquentation a été enregistrée en mai, juin et juillet avec une faible navigation sur le Canal du Midi et des conditions météorologiques peu favorables à la navigation.
La durée des séjours a diminué dans toutes les catégories, résultat de la baisse d'activité.

🌀 ETAT D'AVANCEMENT DE L'ENQUETE « ESCALES »

L'objectif de cette étude est de réaliser un état des lieux des escales dans les ports maritimes et fluviaux d'Occitanie.

Première phase : réalisation d'un recensement précis des escales pour chaque port, assemblage de l'ensemble des données sur un seul et même fichier avec une nomenclature uniforme afin de pouvoir comparer réellement les chiffres.

Seconde phase : étude des plaisanciers venus en escale en Occitanie via un questionnaire à administrer par les ports. Objectif : identifier les profils des plaisanciers, analyser leur comportement et comprendre leurs attentes.

Troisième phase : préconisation d'actions destinées à promouvoir les escales en Occitanie et à améliorer la prise en charge des plaisanciers ainsi que les activités à leur proposer.

Plus de 400 questionnaires complétés par les plaisanciers ont été retournés ; en revanche, une dizaine de ports a répondu au questionnaire spécifique sur l'analyse des 3 dernières années d'escales.

Serge PALLARES encourage les gestionnaires de ports à participer à cette enquête : les résultats dépendent du taux de réponses...

4- POINT SUR LES COMMISSIONS UVPO

(Par Anne-Sophie JULIEN, Déléguée Générale, Muriel MILHAU, référente de la commission Fluvial, Marc BERNADI, référent de la commission Tourisme, Cyril PAGEL-GRECHI, référent de la commission Emploi, Willy PARAME, référent de la commission Dragage)

✿ COMMISSION TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

Rappel : la Commission "Transition Numérique" a été intégrée à la Commission Transition Energétique suite à la fin de l'AAP Transition Numérique en 2024

- Le colloque « Transition énergétique des filières plaisance et nautisme » se tiendra mercredi 6 novembre à 10h au Palais des Congrès de La Grande-Motte (Salon du Littoral) ;
- Le groupe de travail « Déconstruction de bateaux » du 20/09 en lien avec la FIN et l'APER et la question du financement du transport ;
- Réunion avec Pôle Mer Méditerranée et Ad'Occ sur la gestion de l'eau dans les ports et un projet de rencontres B to B avec le pôle Aqua Valley en 2025 ;
- Le guide « Gestion de l'Eau » piloté par la FFPP a été transmis par mail à tous les ports adhérents.

✿ COMMISSION FLUVIAL

La prochaine Commission Fluvial aura lieu **en format visio le jeudi 7 novembre de 14h à 16h.**

Les sujets suivants seront abordés :

- Renouvellements de concessions ou COT (difficultés rencontrées et besoins éventuels d'accompagnement) ;
- Déploiement de la démarche Ports Propres sur le fluvial : trois ports sont candidats (Béziers, Capestang et Colombiers), il reste deux places éligibles au financement de l'étude diagnostique.

✿ COMMISSION TOURISME/ATTRACTIVITE

- Les cartes détachables Ports Occitanie et des drapeaux plaisanciers ont été diffusés dans les ports en début d'été ;
- La chaîne Youtube « Ports d'Occitanie » se développe, avec désormais une vingtaine de vidéos réalisées par Clara RIBO depuis le début de l'année ;
- La 4^{ème} édition du concours photos « Lumière sur les Ports » s'est clôturée avec la remise des prix le 04/09 dernier. 36 dossiers de candidatures ont été déposés. C'est un reportage du port de Bouzigues qui a obtenu le 1^{er} prix ;
- Le Colloque Tourisme & Plaisance (Acte 2) est prévu le 5 décembre 2024 à Narbonne.

✿ COMMISSION EMPLOI/FORMATION

CONSEIL DES METIERS

Le dernier conseil des métiers s'est déroulé le 11/09/2024.

France Cyber Maritime alerte sur une recrudescence des attaques et actes de piratages : les Ports de Plaisance et Fluviaux sont désormais pris en compte.

Cyril PAGEL-GRECHI relance les ports pour répondre à une enquête sur le Panorama des Ports de Plaisance piloté par l'OPCO avec 2 possibilités : remplir en ligne le questionnaire ou renvoyer l'une des 2 pièces jointes. Attention, ce questionnaire est à renvoyer à l'OPCO : observatoires@opcomobilites.fr

Concernant le CQP agent portuaire, des modifications substantielles ont été opérées en cette fin d'année : passage d'un POE collectif à un POE individuel :

- augmentation du nombre d'heures de 400 à 450h, soit 3 semaines de stage dans les ports ;
- les postulants au CQP identifiés lors de l'information collective, doivent réaliser un stage dans un port avant le démarrage de la formation ;
- tous les postulants doivent faire l'objet d'une promesse d'embauche à minima d'un contrat de 4 mois ;
- Le démarrage de la formation serait en janvier : l'INM by Purple en charge du CQP en Occitanie attend les remontées de besoins d'embauche pour finaliser les dates. Si les ports ont des besoins de saisonniers de 4 mois ou des embauches d'agent technique ou administratif, ils doivent le faire savoir, surtout s'ils ont des candidats à cette formation ;
- Attention : chaque candidat doit voir auprès de son Conseiller France Travail quels sont ses droits pour la prise en charge des frais d'hébergement et de transport.

Lors du prochain Conseil des Métiers (13/11), l'OPCO doit nous faire un retour sur les modules optionnels.

De même, nous devons avoir un point précis du référentiel CQP Maître de Port car l'UVPO et l'UPACA ont poussé pour que ce CQP puisse démarrer en 2025.

L'UVPO a également demandé l'inscription au catalogue de 2 référentiels de formation : le premier complet comprenant les modules de 4 formations possibles sur la gestion des ouvrages portuaires, et l'autre sur la « lutte contre les pollutions en milieu portuaire : premiers réflexes et bonnes pratiques ». L'analyse du résultat cumulé sur les années antérieures montre que la branche disposait fin 2023 d'un total de ressources de 543 k€.

En revanche, la consommation de crédits (dont les frais de gestion) ne s'élève qu'à 76k€.

Par conséquent l'OPCO doit nous faire des propositions :

- Soit pour élargir le catalogue de formations éligibles ;
- Soit pour augmenter le montant de prise en charge ;
- Soit un mixte des 2 possibilités ci-dessus.

Les unions sont très attentives eu égard le besoin de formations (notamment pour la montée en compétences de nos collaborateurs surtout vis-à-vis des nouveaux métiers) et de prise en charge (coût).

COMMISSION PARITAIRE

La dernière commission s'est déroulée le 11/09/2024 après-midi. La prochaine aura lieu le 13/11/2024 après-midi.

Les ports ont récemment été destinataires d'un mail de l'UVPO concernant la représentativité de la branche : il est primordial d'y répondre avant le 16/10. En effet, il en va du maintien de notre branche et de la sauvegarde de notre convention collective : il est impératif que nous soyons irréprochables et le plus précis possible afin que l'Etat ne nous oblige pas à fusionner avec la convention Ports et Docks.

La commission sociale mettra à disposition sous peu le guide pratique de la convention collective.

Des éléments de précisions concernant la mise en œuvre des derniers accords :

Vous avez la possibilité via des accords d'entreprises et dans le cadre d'un dialogue social :

- de modifier les indemnités pour les différentes astreintes ;
- de décider de l'intégration dans le calcul de l'ancienneté et de la prime annuelle des 5 points supplémentaires octroyés depuis septembre.

Prévisions d'évolution pour 2025 :

Les différents syndicats ont demandé entre 2,5 et 3% d'évolution du point d'indice dès 2025.

Au regard de l'inflation au 31/12/2024 estimée par l'INSEE aux alentours de 1,6% et des évolutions de rémunérations au titre de 2024, à savoir 2% (+ 5 points) qui représente entre 2,1 et 4% d'augmentation, les représentants des Unions proposent une augmentation du point de 0,7 ou 0,8% en janvier, plus un complément en septembre décidé en fonction de l'évolution 2025 de la situation

économique. Etant entendu que les prochaines mesures gouvernementales sur la revalorisation du SMIC devront être prises en considération.

La commission poursuit également sa réflexion sur la prime à la mobilité et sur la mise ne place d'un accord sur l'intéressement. Sur ce dernier point les Unions sont fermes quant à une mise en œuvre laissée au libre choix de l'entreprise.

✿ COMMISSION DRAGAGE

Un nouvel été des lieux a été réalisé sur les projets de dragage des ports d'Occitanie, afin d'envisager des pistes de mutualisation et de valorisation des sédiments.

Le dragage mutualisé amène à :

1. Promouvoir une culture d'échange et de travail collaboratif entre les gestionnaires de ports ;
2. Travailler en étroite collaboration avec les services de l'État pour simplifier les procédures administratives ;
3. Etablir un calendrier maîtrisé sur les prévisions de dragage ;
4. Caractériser les sédiments, pour faire naître une économie circulaire de valorisation ;
5. Se faire accompagner des compétences nécessaires pour identifier les pistes de valorisation possibles et les besoins en travaux des « villes ports » par exemple.

En bref, la mutualisation permettrait d'aller vers la **création d'une économie circulaire et d'un système d'observation** des ports de plaisance en Occitanie.

5- PANORAMA DU DEPLOIEMENT DES CERTIFICATIONS PORTS PROPRES ET PORTS PROPRES ACTIFS EN BIODIVERSITE EN OCCITANIE

Ce point n'a pu être abordé pour raison de gestion du temps de la réunion, et sera reporté à une occasion ultérieure.

6- POINT FFPP ET COMMISSION SOCIALE (Par Serge PALLARES, Président)

✿ RENOUVELLEMENT DES ADMINISTRATEURS DE LA FFPP LORS DE LA PROCHAINE AG LE 17/12 A PARIS

Deux représentants de l'UVPO doivent être désignés pour la période 2025/2027 : Cyril PAGEL-GRECHI et Serge PALLARES sont désignés et validés par l'ensemble du Conseil d'Administration.

✿ SUJETS EN COURS

- la feuille de route stratégique Nautisme et Plaisance ;
- les brevets et permis d'armement nécessaires aux navires et personnels des ports de plaisance : **l'UVPO va diffuser une courte enquête pour évaluer la situation en Occitanie ;**
- **le label Destination d'Excellence** : le référentiel « Plaisance » a été validé. Atout France doit organiser le déploiement opérationnel dans les prochains mois.

LE LABEL QUALITE PLAISANCE et le LABEL QUALITE TOURISME N'EXISTERONT PLUS A PARTIR DE 2025.

7- CALENDRIER DU 4^E TRIMESTRE 2024 (Par Anne-Sophie JULIEN, Déléguée Générale)

🌀 OCTOBRE

- 17 : Rencontre technique « Ouvrages portuaires à structure béton » avec Accoast à la CCI Aude à Narbonne (9h/16h)
- Du 10 au 13 : Salon du Multicoque à Canet en Roussillon
- Du 30/10 au 03/11 : Salon Nautique du Cap d'Agde

🌀 NOVEMBRE

- 5 & 6 : Salon du Littoral à La Grande-Motte
- 6 : Colloque Transition Energétique « Plaisance et Nautisme » de 10h à 12h (Salon du Littoral)
- 20/21/22 : formation Ports Propres à Sète

🌀 DECEMBRE

- 5 : Colloque Tourisme & Plaisance à 9h30 à la CCI Aude à Narbonne
- 10 : Journée Technique Accessibilité 9h30/17h à Gruissan
- 12 : Formation Ports Propres Actifs en Biodiversité à Mèze
- 19 : AG FFPP à Paris à 10h.

8- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES (Par Serge PALLARES, Président)

🌀 DESIGNATION DE REFERENTS « NAVIGATION »

Objectifs :

- Faire vivre la convention signée avec la Ligue de Voile Occitanie lors de l'AG du 17 mai dernier
- Faire le lien avec les projets et les attentes des associations de plaisanciers

Proposition :

- Pyrénées-Orientales : Max TIBAC (élu de Canet en Roussillon)
- Aude : Claude LEBESSOU (élu de Narbonne)
- Hérault/Gard : Laurent BOURRIQUEL (Directeur des ports du Cap d'Agde, référent UVPO pour la ligue de Voile Occitanie)

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le prochain Conseil d'Administration est prévu pour février 2025.

La séance est levée à 13h.

Le Président
Serge PALLARES



Le Secrétaire Général
Marc BERNADI

